

Jean-Michel Granger,
co/ Mme Hollebeke
7, place des pensées
78 320 Le Mesnil St Denis

à

Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique

le 17 décembre 1997,

Monsieur l'Ambassadeur,

Comme vous le savez, je me bats pour que la Nation et les Peuples français puissent choisir librement qui les juge. L'appareil étatique se refuse à la Démocratie, l'entrave, pourchasse les opposants politiques en s'en prenant aussi bien à l'état de la personne qu'à leur Vie privée ou de travail quand ils se refusent au silence.

Pour s'approprier notre état, les efforts de l'Autre, l'appareil étatique a toujours revendiqué la "grandeur" de la France, "grandeur" qui se perpétue aujourd'hui par l'assassinat en "état de droit" des opposants politiques poussés au suicide par le meurtre administratif, exécutés froidement, cyniquement, par la collusion de la corruption et de la prévarication. Prévarication quasi générale d'un appareil judiciaire tortionnaire garantissant impunité à ceux qui le soustrait à la Loi commune.

Ce même appareil judiciaire qui livrait nos concitoyens à leurs bourreaux prétend rendre "justice" aujourd'hui, plus de cinquante ans après, aux victimes de ceux qui obéissaient à ses ordres.

Aujourd'hui en France, par ce que je vis, je peux affirmer que le ferment de l'immonde n'est pas réduit. Bien au contraire, l'appareil judiciaire français utilise une méthodologie plus sophistiquée pour réduire au silence ceux qui s'opposent, construite et organisée, en "état de droit". "Etat de

droit" dans lequel, toutes les conventions communicationnelles, même pour les choses les plus simples, sont bafouées. Méthodologie basée sur un partage des responsabilités en faisant passer les dossiers de main en main, chaque acteur commet des faux dans l'impunité totale, à portée réduite et parcellaire qui, par accumulation fait perdre sens, détruit le regard de l'individu sur l'Autre, lui fait perdre confiance, dans le seul but de lui signifier que sa seule issue est son propre meurtre ou la folie. Méthodologie sophistiquée se refusant aux corrections du quotidien pour permettre aux extrêmes de propérer.

"Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est une opprobre, et la mort est un devoir."

Voltaire

Appareil judiciaire incapable aujourd'hui de reconnaître et d'avouer ses crimes et fautes, qui choisit, froidement, d'assassiner en "état de droit" ceux qui se refusent à avaliser par le silence ce qui est contraire au nécessaire du Vivre ensemble; exécutant le pire crime, celui de crime contre la Justice.

La responsabilité des magistrats est pour moi engagée, ceux sont ce que nous appellons des criminels de l'encrier, utilisant les conflits des hommes, leur nature, leurs défauts pour se donner un statut social qu'ils ont dévoyés et se prémunir en canalisant la colère des hommes vers les extrêmes pour éviter d'être justifiable de leurs actes.

Tout homme rencontra des méchants, mais si celui qui s'arroge le droit de rendre justice commet crime contre la Justice dans son seul intérêt, alors, il a commis le pire des crimes. C'est pourquoi face à ce crime le plus ignoble, il ne peut y avoir pardon de la société, seule la plus lourde peine, celle dont l'exemplarité réduit à néant les espoirs de ceux dont l'ambition n'a de mesure qu'avec leur propre Vie.

J'affirme que l'appareil judiciaire français n'a pas changé et servira n'importe quel système si celui-ci lui garantit impunité et même facilitera l'accession de celui, quelqu'il soit, qui lui écartera la menace d'être justifiable de ses actes et de devoir répondre de ses crimes.

Si quelques magistrats ont voulu faire croire qu'ils ne serviraient pas des Lois qui seraient une atteinte à leur "honneur", ils ont oublié de préciser qu'ils se taisaient il y a encore trois ans quand nous sommes intervenus pour dénoncer les outils de propagation de la haine raciale ou ethnique qui étaient logés près de l'ombre protectrice des annexes de la chancellerie qui abritaient les bureaux des droits de l'homme dans lesquels ils se rendaient quotidiennement.

Comment pourrions-nous nous taire quand nous sommes réduits au silence dans toutes les élections par des commissions de propagande présidées par des magistrats qui interdisent la Libre expression et facilitent celle des extrêmes.

Alors, en mémoire de Ceux qui sont morts pour que nous ayons l'Espoir de ne pas être soumis au joug de l'arbitraire et de l'ignoble, sachant que vous avez inauguré une plaque commémorative en mémoire du 50ème anniversaire du plan Marshall, vous trouverez ci-joint la pelure que nous pensons être un original, du compte-rendu de l'arrestation du maréchal pétain ainsi que son dernier message aux français datant du 20 août 1944.

Si on n'apprend pas la grandeur à un Peuple en lui apprenant à se mentir sur lui-même, il faut lui permettre de se libérer de ceux qui l'asservissent à leurs ambitions.

Comme vous le savez, j'avais, en juillet 95, écrit à votre Président pour lui demander d'intervenir dans l'ex-Yougoslavie; il était manifeste que l'étatisme français essayait de s'engager dans une guerre extérieure lui permettant d'occulter ses responsabilités intérieures. Aujourd'hui, le Tribunal Pénal International intervient pour pourchasser les criminels de guerre, mais il serait nécessaire d'étendre sa mission pour prévenir les conflits vis-à-vis de ceux qui entretiennent l'immonde, qui légalisent leur prévarication en invoquant des "institutions" qu'ils ont confisquées et qui cherchent à pousser les populations dans des extrêmes ou vers des boucs émissaires pour se prémunir contre les Justes interrogations sur des Décisions qui ne sont prises que dans l'intérêt de leurs corps constitués.

C'est pour notre Liberté aujourd'hui que nous avons repris le Combat, c'est pour éviter aussi que se reproduise le triste spectacle de Vies perdues d'Enfants de tous Pays, simplement parce que nous aurions été, lâches.

Notre Nation et nos Peuples sont prisonniers d'un appareil judiciaire dont l'immense majorité des membres sont prévariqués, dont les ramifications remontent aussi bien dans le pouvoir législatif, qu'exécutif.

C'est avec regret que nous devons nous résoudre à demander à la communauté internationale d'intervenir pour éviter que l'étatisme français continue d'agir dans le seul but de faire prospérer des conflits sur lesquels il survit.

Il serait injuste que notre Pays, la France, perde son siège au Conseil de Sécurité simplement pour l'attitude, passée et présente, d'un appareil judiciaire illégitime qui soumet notre population à la barbarie mentale, refuse de se soumettre aux Peuples et de subir le Juste châtement qu'il mérite pour ses crimes.

Ce siège, nous le savons, n'est pas celui de la France, mais celui, donné en hommage à ceux qui ont su garder la flamme de l'Espoir et du Combat pour que vive la Liberté. Il n'est pas de plus grande ambition pour nous, que de pouvoir marcher dans leurs pas.

Veillez accepter, Monsieur l'Ambassadeur, le témoignage de notre profonde reconnaissance au Peuple américain.

*"Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Et la trace de leur vertu !
Bien moins jaloux de leur survivre que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil de les venger ou de les suivre !
Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons !
Marchons ! Marchons !, Qu'un sang impur abreuve nos sillons !"*